

BULLETIN D'INSCRIPTION - ROUTE DU SEL 2009

19 ET 20 SEPTEMBRE 2009

La Turballe – Noirmoutier – La Turballe

FICHE D'INSCRIPTION

*Document à compléter et à retourner, dès que possible, ou, au plus tard le JEUDI 11 SEPTEMBRE (pr. réservations de repas).
A adresser au secrétaire de la SRT : Monsieur Frédéric TOUGERON – Route du Sel –
38bis, rue de Latre de Tassigny - 44420 La Turballe, accompagné du règlement correspondant au montant de l'inscription et du
nombre de repas.*

Tarif : *Inscription du bateau + repas du skipper 50 euros
Repas Equipiers 20 euros par personne
Repas supplémentaires 20 euros par personne*

Bateau

Nom figurant sur l'acte de francisation :
Nom de course s'il y a un sponsor :
Série/Type : Longueur hors tout :
Numéro de voile : Joindre photocopie de la carte HN

Propriétaire ou société

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Tel : /Travail / Domicile / Portable

Skipper

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Tel : /Travail / Domicile / Portable

N° licence F.F.V. : N° Club : Nom Club :

Equipier 1 :

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
N° licence F.F.V. : N° Club : Nom Club :

Equipier 2 :

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
N° licence F.F.V. : N° Club : Nom Club :

ACCORD DE PARTICIPATION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR DU SKIPPER

Je soussigné (e) :

- Déclare engager le voilier décrit ci-dessus dans « La Route du Sel 2009 » qui se déroulera les :
19 ET 20 SEPTEMBRE 2009
- Déclare sur l'honneur que ce voilier est conforme aux règlements de la Marine Marchande pour la navigation envisagée.
- Accepte d'être soumis aux règles de Course de l'ISAF, prescriptions de l'Autorité Nationale dont relève cette épreuve, aux instructions de ma classe (Formule HN/FFV).
- Accepte sans aucune réserve ces règlements.

Montant de l'inscription (bateau + skipper, équipiers + repas supplémentaires) :,.....€

Signature du skipper

(Précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour accord de participation »)

Fait à : Le : Signature :